

## Le paradoxe Francophone

### Albert et Paul - le Francophone, c'est l'Autre"

J'ai entendu une chanson francophone sur une radio française, déclara Albert. Moi, répondit Paul, j'ai entendu une chanson française sur une radio francophone. Il m'arrive, d'ailleurs, de regarder des émissions francophones sur des chaînes de télévision françaises, mais plus souvent, je regarde des émissions françaises sur des chaînes francophones. Une évidence, déclara Albert impatienté, est vide de questions : ainsi, une chanson, une émission, un roman, "francophone" veut dire "en langue française". Oui, rétorqua Paul avec modération, mais nous voilà bien embarrassés, car une chanson française, francophone par définition, ne peut être appelée "chanson francophone" sans une étrange confusion. Que dites-vous là ? s'écriât Albert ; faut-il être non Français pour être appelé francophone ? Il semble, en effet, répondit Paul, que de vos "évidences", on ne puisse tirer que ceci : en France, le Francophone, c'est l'Autre.

### L'Attribut et l'Epithète

Pour éclairer cette apparente dérive du mot "francophone", la grammaire des langues propose une règle (règle de l'attribut et de l'épithète)<sup>1</sup> qui distingue deux emplois d'un même terme. L'attribut prédique une propriété caractéristique, vraie ou fausse, d'un objet ; ainsi, si Paul est francophone, il parle français. L'épithète n'est ni vrai ni faux, mais correspond à une manière de le désigner. Un tel est Camerounais, c'est un écrivain francophone. L'attribut est une prédication, mais l'épithète est une nomination. Ainsi en renversant la formule, si Paul parle français, il n'est pas évident pour autant qu'il soit appelé francophone. L'épithète accolé à un objet ou une personne est une manière de nommer et non pas de décrire comme l'est l'attribut. En d'autres termes, la règle sert à distinguer, parmi les francophones (attribut), qui est appelé "francophone (épithète)" et qui ne l'est pas.

1	Paul est un écrivain francophone ; il écrit donc en français	attribut
2	Paul écrit en français ; c'est un écrivain francophone	ambigu

La première proposition est tautologique dans le cas de l'attribut, mais la seconde est ambiguë et non tautologique dans le cas de l'épithète. Ainsi,

<sup>1</sup>Les langues opposent deux emplois d'un même terme, attribut et épithète : un ami vieux (attribut), un vieux ami (épithète) ; Albert est fou (attribut), ce fou d'Albert (épithète). Ainsi, l'attribut est conceptuel, "Albert est boucher à Verdun" et l'épithète est narratif "le boucher de Verdun" (ambigu). Il y a des épithètes flatteuses et d'autres embarrassants, certains sont innocents et d'autres non.

pour participer à une émission francophone (épith) sur une chaîne de télévision française, il ne suffit pas d'être francophone (attr) ; il faut aussi ne pas être un ressortissant français de France; ainsi comme épithète, le Francophone, c'est l'Autre.

L'attribut "francophone" est d'un emploi simple en ce qu'il s'applique à tous les sujets qui parlent cette langue, mais l'épithète est complexe et paradoxal, quoi que riche de questions variées. La lecture attributive de "francophone" relève de la théorie de la définition. A l'opposé, la lecture du terme comme épithète ne porte pas sur une propriété, mais sur la condensation de tout un récit sous un mot – ici, l'histoire coloniale. Dans la langue, l'attribut ignore le temps, par contre l'épithète suppose toujours la dimension temporelle.

Mon cher Paul, les émissions francophones me fascinent, mais j'aime bien aussi les émissions françaises. Moi, mon cher Albert, je préfère les émissions dans lesquelles on entend des chansons francophones et des chansons françaises.

Les usages de "francophone" comme épithète correspondent à une trace que l'histoire de la colonisation a laissé dans les signifiants de la langue. Car un signifiant est bien plus qu'un mot auquel il suffirait d'assigner un sens au moyen d'une définition : comme tel, c'est un lieu commun, autrement dit, une mémoire, un objet symbolique de parole et de pensée. Limiter la portée du mot "francophone" par une définition, contrôler, en quelque sorte son sens, a peu de chance de faire taire le signifiant linguistique. Certains veulent croire que le langage est un instrument docile au moyen duquel on exprime clairement et librement ses pensées ; mais la langue fonctionne aussi toute seule et n'est jamais muette. Dans notre cas, l'épithète "francophone" est traversé par l'histoire et définit son sens dans cette histoire. A chaque emploi, à lui seul, le signifiant "francophone" raconte, et parfois même, jusqu'à l'embarras.

#### **"La Littérature du Commonwealth n'existe pas" Salman Rushdie**

Pour Salman Rushdie, écrivain de langue anglaise, la "littérature du Commonwealth" est un concept fabriqué, confus et politiquement douteux et plus encore, incompatible à l'idée même de littérature.

"La Littérature du Commonwealth est "une fiction, et une fiction d'un genre unique en ce sens qu'elle avait été créée par des critiques et des universitaires qui avaient fini par y croire sincèrement".

"L'Afrique du Sud et le Pakistan, par exemple, ne sont pas membre du Commonwealth, mais apparemment leurs écrivains appartiennent à sa littérature. D'autre part, l'Angleterre qui, autant que je sache, n'a pas encore été chassée du Commonwealth a été exclue de sa manifestation littéraire"(Salman Rusdhie, Patries Imaginaires p78, 1983).

A quelques réserves analytiques près, l'argument de Rushdie sur le Commonwealth comme cadre littéraire possède sa traduction Francophone. Certes, l'argument n'est pas strictement parallèle, car la langue anglaise n'est pas la spécificité du Commonwealth ; toutefois cette réserve est prise en compte dans l'argument suivant :

"Il apparaît que la littérature du Commonwealth est cet ensemble d'écritures créé, je crois, en langue anglaise, par des personnes qui ne sont pas elles-mêmes des Anglais blancs, ni des Irlandais, ni des citoyens des Etats-Unis d'Amérique. Je ne sais pas si les Noirs américains sont citoyens ou non de ce bizarre Commonwealth. Sûrement pas."

"Maintenant la "littérature du Commonwealth" devenait très désagréable. Ce n'était pas seulement un ghetto mais un véritable ghetto d'exclusion. Et la création d'un tel ghetto avait, à pour effet de changer le sens du terme bien large de "littérature anglaise" – que j'ai toujours considéré comme signifiant simplement la littérature de langue anglaise – pour en faire quelque chose de ségrégationniste sur les plans topographique, nationaliste et peut-être même raciste." (Salman Rushdie, *Patries Imaginaires* p79, 1983).

Analogiquement, l'expression "littérature francophone" distingue, dans la même langue, les œuvres françaises des non-françaises ; le paradoxe qui en découle est connu : les études françaises ne sont pas francophones !

Là où la "littérature du Commonwealth" est concernée, la confusion est la norme."

A chaque fois que vous examinez les théories générales de la "littérature du Commonwealth", elles se désagrègent entre vos mains.»

On croit souvent qu'il suffit de s'assurer de ce qu'un mot veut dire. Toutefois dans le cas d'un épithète, il s'agit avant tout de savoir à quoi il sert et à qui : Il faut savoir renoncer aux définitions et se contenter des usages.

Pour Rushdie, les littératures de langue anglaise constituent la littérature anglaise.

La littérature anglaise a sa branche indienne. J'entends par là la littérature de langue anglaise. Cette littérature est aussi la littérature indienne. Il n'y a là aucune incompatibilité (idem)

Le classement des littératures de langue anglaise sous l'expression "littérature anglaise" n'a pas de traduction pratique en français ; l'histoire du domaine francophone est différent. Dans l'expression "littérature française", le mot "français" ne s'applique qu'à l'hexagone stricto sensu, car dans ce jeu complexe des usages, nul ne songe aujourd'hui à étendre le sens de l'expression en dehors des frontières qu'elle s'est donnée ; la tendance inverse, sous une forme identitaire, prévaut comme chacun sait. Ainsi, les littératures de langue française du Cameroun ou d'Haïti, voire de Martinique et de Guadeloupe qui sont des départements français, n'ont nul désir de se proclamer françaises. C'est pourquoi, le mot "francophone" s'impose.

Je vois votre paradoxe s'écriât Albert : Voltaire est-il francophone ? Et que penser de Rousseau ? lui répondit Paul.

Les usages de langue n'oublient pas l'histoire. Ainsi, on nomme "francophone (épithète)" ce qui ressortit à l'histoire coloniale, Canada, Cajuns, Antilles, Afrique de l'Ouest, Madagascar, Magreb, Liban, mais on emploie "francophone (attribut)" pour le Canton de Genève, le Luxembourg, la Belgique qui, quant à eux, n'ont pas été colonisés par la France. C'est vrai pour la philosophie, la littérature, la chanson, et le cinéma (Rousseau, Verharen, Michaux, Brel, Godard).

#### **Le trait "+ culturel"**

Dans sa fonction d'épithète, le terme "francophone" ne s'emploie que pour désigner des objets associés au champ culturel, contrairement à la fonction attribut qui couvre tous les emplois. On le montre par les deux listes d'exemples qui suivent :

##### **attribut :**

monde francophone, espace francophone, politique francophone, communication francophone, commerce francophone, réseau francophone, éducation francophone, etc.

Ainsi, parler français est une condition nécessaire et suffisante dans l'emploi de "francophone" comme attribut. Mais dans le cas de l'épithète, ce n'est qu'une condition nécessaire à laquelle il faut ajouter des sujets ou objets (définis en dehors de la métropole européenne), mais plus ou moins associés au champ culturel.

##### **épithète**

littérature francophone, chansons francophones, cultures francophones, théâtre francophone, radios francophones, télévisions francophones, etc.

On peut juger de cette différence "culturelle" entre l'attribut et l'épithète dans le dialogue qui suit :

Mon cher Albert, le commerce francophone (att), voilà ce qu'il faut fortifier. Moi, répondit l'autre, je ne m'intéresse qu'aux chansons francophones (épith) et ne vois pas même ce qu'une économie francophone (att) pourrait signifier. Laissez-là vos programmes de musiques francophones (épith) reprit Paul et intéressez-vous à la politique francophone (att). Mon cher Paul, déclara Albert, les cultures francophones (épith) sont des réalités autrement plus concrètes que vos réseaux industriels francophones (att).

La différence semble bien inscrite dans les usages de la langue.

### **Usages de "francophone" comme attribut**

Un Dakarois parlant à un Québécois ou un Cairote copte, d'achat de tracteurs (ou de littérature) partagent le français comme une de leurs langues maternelles et dans cet exemple, la langue, identifiant politique et culturel pour les uns (Canadien, Egyptien) et alterne culturel pour l'autre (Sénégalais) est entendue par tous de manière native.

Le système de la langue est robuste : acquise à Cotonou, la langue peut s'enseigner à Genève, et ainsi de suite, partout dans les lieux francophones, en se fortifiant et sans s'altérer. La parole est diverse et ses formes sont variées, mais la langue reste une. On sait par exemple qu'il n'y a pas de français colonial ni postcolonial ; aucune variante régionale du français ne supporterait cette appellation. D'une manière plus générale, on constate également que la décolonisation et les indépendances n'ont pas été déterminantes dans la diachronie de la langue, ni n'ont diffracté sa structure en variantes dialectales autonomes.

La grammaire intrinsèque de la langue française transcende toutes ses variantes régionales ou nationales. Il ne prend guère de temps à notre Dakarois pour s'initier aux particularismes langagiers en usage au Québec. De même, notre Québécois lisant le roman d'Hamadou Kourouma "Allah n'est pas Obligé" trouvera plaisant, mais nullement obscur, cet acharnement des linguistiques néo-coloniales à établir des "Inventaires des Particularismes du Français d'Afrique Noire". Voici un extrait du roman :

Tralalas de mitraille arrosèrent la moto et les gars qui étaient sur la moto, c'est-à-dire le conducteur de moto et le mec qui faisait le faro avec kalachnikov derrière la moto. (Le mot faro n'existe pas dans le Petit Robert, mais ça se trouve dans Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire. Ca veut dire faire le malin.) Le conducteur de moto et le mec qui faisait faro derrière la moto tous deux morts, complètement, totalement morts. Et malgré ça la mitraille continuait tralala... (Ahmadou Kourouma, Allah n'est pas Obligé p 53 Seuil, 2000, Paris)

La Langue dont la diachronie se transforme avec une immense lenteur résiste à la Parole qui est libre en tant qu'elle s'adapte aux pratiques sociales locales. En d'autres termes, la langue est ouverte et une, et la parole aussi diverse que possible. Notons qu'on n'est jamais à l'abri du fantasme puriste de la désintégration morpho-syntaxique du français par la pluralité francophone.

### **Charlotte**

L'acception attributive de "francophone" correspond à l'emploi standard. Sous cette forme, on trouve des exemples du type suivant :

- 3 Charlotte parle parfaitement le français, et pourtant elle n'est pas francophone.

Charlotte est anglophone (attribut). J'entends par là qu'elle a appris à parler dans la langue anglaise étant enfant, puis qu'elle a appris la langue française

par la suite. Sous cette acception ouverte, la compétence est une donnée axiologique : ainsi, les expressions comme "bien", "excellent", "mieux que nombre de français eux-mêmes" s'appliquent couramment.

### Amina

Amina est francophone (elle est du Mali ; elle parle aussi d'autres langues). Etant enfant, elle a reçu son éducation scolaire en français. Parlant d'elle, je ne dirais pas, comme je le dis de Charlotte, qu'elle parle parfaitement le français ; l'adverbe est de trop. Elle parle français tout court : telle est la portée de l'attribut. Si Amina parle bien ou mal, elle parlera bien ou mal comme seule une francophone peut le faire. Ainsi, si je dis de quelqu'un qu'il parle bien (ou mal) le français, il ne peut s'agir d'un francophone, dont on dira simplement qu'il parle bien (ou mal), tout court.

### "Notre langue" et la "langue de l'Autre"

Certains discours français sur la Francophonie disent avec fierté :

ils parlent bien notre langue  
ces écrivains font confiance à notre langue<sup>2</sup>  
tous ceux qui parlent notre langue...<sup>3</sup>

Et, comme juste retour, d'autres discours issus de l'ancien empire colonial répondent : "nous parlons la langue de l'Autre". Le concept de possession des langues et de leur de-possession est une machine à fantasme redoutable. L'opposition « Notre langue /langue de l'Autre » si souvent traitée<sup>4</sup> est résumée par la fameuse "contradiction performative" de Kateb Yacine tirée du texte de Jacques Derrida<sup>5</sup> (Le Monolinguisme de l'autre ou la prothèse d'origine).

Oui, je n'ai qu'une langue, or ce n'est pas la mienne

Les langues coloniales, aujourd'hui internationales, portent encore la trace historique et psychique de leur installation par la violence. Cette trace reste vivace notamment dans les littératures francophones des Caraïbes, du Maghreb, de l'Afrique sub-saharienne, de Madagascar et d'ailleurs.

---

<sup>2</sup> Philippe Guillemin, conseiller culturel (Ambassade de France à Londres 1988)

<sup>3</sup> Revue Esprit N° 11 nov.1962 Paris

<sup>4</sup> Il n'y a pas si longtemps la terre comptait deux milliards d'habitants, soit cinq cents millions d'hommes et un milliard cinq cent millions d'indigènes. Les premiers disposaient du Verbe, les autres l'empruntaient (Jean-Paul Sartre Préface des Damnés de la Terre par Franz Fanon 1961).

<sup>5</sup> Cet exemple est tiré d'une étude importante que Jacques Derrida a consacrée à ce thème sous le titre "Le monolinguisme de l'autre ou la prothèse d'origine" (Galilé 1996).

Aujourd'hui, la question si longtemps emblématique de n'avoir pour langue que la langue de l'Autre, s'est déplacée. Car même imposée, la langue n'est pas un objet de don; c'est nécessairement un partage fonctionnel et à terme une appropriation (quand bien même, il n'y en aurait qu'un et seul qui ait droit à la parole). On songe au célèbre sophisme d'Aristote sur l'élève ingrat : "le savoir que tu m'as donné, tu l'as encore : aussi, je ne te dois rien". Il convient de renoncer à une conception du langage académiquement correcte et un tantinet vieillie propre à l'école républicaine (et coloniale), selon lequel une langue se parle en appliquant des règles sciemment apprises. Dans la vie sémiologique d'une langue, l'exercice de la parole (et a fortiori celui de l'écriture littéraire) ne relève pas de l'application conscientieuse de règles, car parler une langue, ce n'est pas la répéter, c'est la produire. Sans cette production toujours renouvelée, l'idiome est mort. Ainsi, les sujets ne respectent les règles d'une langue (que d'ailleurs ils ne connaissent pas parce qu'elles sont inconscientes) qu'en les mettant constamment à l'épreuve ; autrement dit, (sauf quand il répète des formules rituelles), un locuteur ne parle sa langue qu'aux limites des règles : telle est la condition de la signification du langage ordinaire et la dynamique synchradiachronique des langues. Emile Benvéniste a souvent traité cette question. Il écrit :

Or comment produit-on la langue ? On ne reproduit rien. On a apparemment un certain nombre de modèles. Or tout homme invente sa langue et l'invente toute sa vie. Et tous les hommes inventent leur propre langue sur l'instant et chacun d'une façon distinctive et chaque fois d'une façon nouvelle. Dire bonjour tous les jours de sa vie à quelqu'un, c'est chaque fois une réinvention. A plus forte raison quand il s'agit de phrases... Chaque locuteur fabrique sa langue. Comment la fabrique-t-il ? C'est une question essentielle, car elle domine le problème de l'acquisition du langage. (Emile Benvéniste Problèmes de Linguistique générale T2 p 19 Gallimard 1974)

Ainsi, ni les académiciens, ni les linguistes, ni nos maîtres d'école, ne sont nos maîtres de langue. Sans entrer plus avant dans cette non-normativité des langues qui est à la base des sciences du langage du XX<sup>e</sup> siècle, soulignons seulement que les règles de syntaxe ne sont pas des mécanismes d'application, mais des dispositions psychiques de sujets ; car avant même de servir à communiquer, la langue sert à être. Ainsi, Un Mauricien, un Suisse, un Burkinabé et un Français peuvent entrer en dialogue sans dispositions spéciales préalables : chacun parle en sa langue en la créant, et c'est la même. Certes certains discours se répètent, mais l'exercice de la langue, quant à lui, ne se répète pas.

Si l'on compare le français avec l'anglais et l'espagnol, trois finalistes actuels d'une même épopée, au départ coloniale, on constate au delà des différences de statut, une rupture essentielle. Là où dans le monde, l'anglais et l'espagnol se parlent comme langue première, ni les Anglais pour l'anglais, ni les Espagnols pour l'espagnol ne sont les dépositaires de l'idiome. A l'époque moderne, la langue anglaise n'appartient pas aux Anglais ni

l'espagnol aux Espagnols. Leur langue n'est pas leur monopole, ils la partagent avec d'autres. Les grandes langues internationales modernes ne dépendent plus d'un monopole linguistique métropolitain. Leur destin planétaire s'accorde mal du fantasme de leur possession. En France, cela est souvent noté, la langue est encore largement pensée comme une propriété culturelle nationale et reste de ce fait dans une propension impériale "Nord-Sud", c'est-à-dire sur un axe sémiologique peu adapté à son expansion planétaire. En clair, le français n'est pas tout à fait décolonisé.

### **Multilinguisme**

*Le multilinguisme est un des axes de la Relation  
Glissant*

Telles que l'histoire nous les lie, les langues sont multisociétales, les sociétés multilingues et multiculturelles. Il est de fait que parmi les 150 millions de locuteurs francophones dans le monde, une écrasante majorité est multilingue. Là où la communication francophone a cours, le français partage l'espace social avec d'autres langues. La langue maternelle, celle qu'on parle à la maison, est couramment plurielle. Ainsi partout dans le monde, l'espace de la maison familiale est traversé par les langues. Le multilinguisme semble devoir être une catégorie première des sujets humains, reléguant par là même le monolinguisme comme catégorie dérivée et accidentelle, non plus comme un fondement de raison méthodique, mais plutôt comme une illusion scientiste, voire un fantasme de métropoles impériales.

### **Langues mondiales et démographie**

Le français est une langue qui inscrit dans son histoire le fait d'appartenir à une cinquantaine de nations ou pays dans le monde. Ce fait de grande étendue et de longue durée définit et situe le français contemporain parmi les grandes langues mondiales. Ainsi, les trois langues internationales les plus importantes, celles qui participent le plus fortement à, et se disputent, la mondialisation actuelle, l'anglais, le français et l'espagnol, ont respectivement une masse parlante de 600 millions, 150 millions et 350 millions. La masse parlante du portugais (180 millions) est plus grande que celle du français, néanmoins son statut mondial n'est pas équivalent. Il en est de même pour, le russe 285 millions, l'urdu 450 millions, le chinois 1 milliard. Ainsi, la mesure démographique de ces langues ne permet pas d'inférer leur poids dans la culture mondialisée actuelle.

Certes, on s'accorde sur le fait que la masse parlante d'une langue à l'échelle mondiale suppose une taille critique minimum ; une faible masse parlante peut-elle suffire pour une langue de grande étendue ? C'est peu probable quoi qu'applicable au latin, langue coloniale de l'antiquité romaine, dont la masse parlante était très réduite dans un si vaste empire multilingue. La puissance culturelle des langues n'est pas directement liée aux chiffres de la

natalité. En d'autres termes pour fortifier une langue, l'augmentation de sa masse parlante, pour être toujours un critère de satisfaction, n'est qu'un indicateur médiocre de sa force politique et culturelle. En clair, la mesure métrique des langues, mesure objective et positive, constitue une évidence trop simple pour en déduire leur portée. Pour définir le statut d'une langue, les méthodes comptables sont insuffisante ; il faut une histoire.

Dans les sociétés africaines et antillaises, sociétés multilingues, la langue française constitue un vecteur de mondialisation. Ce sont en effet moins les particularismes des cultures françaises qui ont été transmises par la langue qu'une certaine forme générique de modernité occidentale. Les africains et les antillais n'ont pas été convertis aux cultures régionales du pays colonisateur. Ils n'ont hérité ni de la culture poitevine, ni de la culture normande, mais d'un modèle à vocation mondiale.

### **La Communication francophone**

La question de savoir si tel ou tel pays appartient (ou non) à la Francophonie, considérée comme un vaste espace géographique, est politiquement discutable et méthodologiquement inadaptée. Renversant cette représentation impériale, il s'agit plutôt d'évaluer dans quelle mesure tel ou tel pays intègre la Francophonie comme réalité sociologique interne et à quel degré. Ainsi, la question globalisante et abstraite "qu'est-ce que la Francophonie?" se trouve éclatée ainsi en une pluralité de questions concrètes du type "qu'est-ce que la Francophonie au Cameroun, au Maroc, en France ou au Canada?". Cette manière de voir intégrant le tout dans chaque partie est plus riche de questions politiques, économiques et culturelles qu'un recouvrement global. On ne construit pas un tout par assemblage de parties ; à l'inverse, les parties doivent contenir le tout pour que ce tout soit simplement possible<sup>6</sup>.

La représentation spatialisée pose la question de l'existence de la Francophonie dans le monde par rapport aux autres langues mondiales ; la conception intégrée pose la question de la réalité de l'activité de communication dans et entre les cultures et les sociétés francophones. La première correspond à un positionnement géo-politique et la seconde, un positionnement sémiologique.

La représentation absorbante classique s'accorde avec le modèle selon lequel les sujets individuels sont inscrits dans un champ social comme des objets sont contenus dans un objet plus vaste. Sous une telle représentation, les individus sont inscrits dans une société comme dans un lieu. Mais une société n'est pas un objet physique, un contenant saturé de contenus ; elle

---

<sup>6</sup> Par analogie avec la construction Européenne, on souligne par exemple que les citoyens de France ont une perception très positive de la situation de la France dans l'Europe, mais beaucoup plus négative quand il s'agit d'admettre par réciprocité que l'Europe soit en France. Il faut bien que cette Europe soit intégrée dans chacune de ses composantes pour former un tout cohérent.

n'existe dans son principe que pour autant que ses règles et ses lois sont, par éducation, intégrés dans chaque sujet. Dans cette perspective, les sujets sont individuellement porteurs du lien social. C'est ce que souligne Franz Fanon quand il écrit : "L'homme est ce par quoi la Société parvient à l'être".(Franz Fanon : Peau noire masques blancs p9 Seuil 1952 Paris). Dans ce renversement critique qui place le tout dans chacune de ses parties, la société (la culture) doit être représentée dans chaque sujet pour être simplement possible.

### **Contraintes du marché sur la communication francophone translatérale**

La communication francophone est certes mono-centrée, mais toutefois, il ne faut pas manquer de souligner que la multilatéralité des échanges, quoi que hautement souhaitable, n'est pas facile à établir ; ici, les données (et imprécations) politico-culturelles ne suffisent pas. Il faut prendre également en compte la forme actuelle de la mondialisation économique. Cette forme néolibérale a puissamment contribué à connecter les économies des pays dits de la Périphérie au marché mondial. Ce faisant, des pays qui parlent une même langue, le français, deviennent concurrents et perdent toutes les complémentarités économiques qui auraient fait l'objet de leurs échanges. La communication francophone est régie par ce transit impératif au Centre rendant ainsi la communication translatérale non-rentable et vide (vide comblé très imparfaitement par des politiques d'Etats). Le contexte néolibéral actuel de la mondialisation caractérisé par la métaphore Centre/Périphéries n'est pas favorable au développement d'une communication francophone en réseau. Toutes sortes d'efforts sont menés en ce sens au niveau de la Francophonie Institutionnelle, mais tout en restant clair pour chacun que l'activité d'une langue dépend crucialement de l'activité économique qu'elle véhicule. Une certaine activité économique trans-périmérique est une condition nécessaire à la communication francophone ; quand la première faiblit, la seconde s'affaiblit.

### **Conclusion - Déconstruction**

Le domaine appelé "francophone" est caractérisé au plus simple par une histoire et par une langue. L'histoire est celle de la colonisation française et de la décolonisation, et la langue, le français. Dans ce domaine traversé par nos constructions imaginaires, les déconstructions qu'il convient d'opérer ont pour but de montrer ce domaine d'étude dans ses abus de langage et les contradictions de ses enjeux, mais aussi dans son impérieuse nécessité. Le paradoxe francophone, sur lequel il reste beaucoup à écrire, méritait sans doute d'être éclairé par un point de grammaire (opposition attribut/épithète) qui pointe l'histoire coloniale refoulée dans les signifiants de la langue quotidienne. De même, l'activité de communication francophone semble une notion plus concrète que celle « d'espace ». En effet, il ne s'agit moins

d'évaluer des masses dans un espace que de savoir comment des sujets individuels s'accaparent de l'enjeu Francophone pour former des réseaux entre eux. A elle seule, la communication en français définit, dans son intention géopolitique, le sens même du terme "francophonie". Dans une telle question, il s'agit tout autant de communication francophone entre des pays distincts qu'à l'intérieur de chacun d'eux. Il s'agit donc de déconstruire une représentation abstraite d'espace qui masque la complexité intégrée du phénomène communicant. La Francophonie, qui est souvent présentée sous forme d'espace géographique et de masse démographique, n'existe concrètement et puissamment qu'intégrée dans les activités sémiologiques des sujets sociaux. Car les réseaux humains, par delà les moyens physiques utilisés, restent avant tout, selon le mot de François Lyotard, des immatériels, c'est-à-dire des actes et des désirs.

## Bibliographie

Rusdhie Salman  
Kourouma  
Derrida  
Derrida  
Sartre  
Benvéniste  
Glissant  
Léger  
PNUD  
Fanon